

L'ESSENTIEL

LE FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES, LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

Aider les professionnels de la pêche et l'aquaculture à développer leur activité et mettre en œuvre la politique commune de la pêche (PCP).

Entre 2021 et 2027, ses principaux objectifs sont d'aider les Etats membres à



Favoriser la pêche durable
et la conservation des ressources marines



Développer
une "économie bleue"



Soutenir
les activités aquacoles



Renforcer
la gouvernance internationale des océans

Budget du FEAMPA (2021-2027)

6,1 milliards d'euros

Union européenne

567 millions d'euros

France

La gestion du FEAMPA est partagée entre l'Etat et les Régions françaises.

Quelques chiffres clés

24,4 kg de poissons

et fruits de mer consommés par personne et par an dans l'UE

4,8 milliards d'euros de production

aquacole européenne en 2022

3,8%* des travailleurs

sur les bateaux de pêche sont des femmes en 2019, selon une étude de la Commission européenne

* derniers chiffres disponibles

Exemples de projets soutenus pour le FEAMPA en France

Pays de la Loire

Aide à l'entreprise **Lisaqua** qui produit des gambas localement dans le respect de l'environnement.

Nouvelle-Aquitaine

Développement de **nouvelles technologies** pour faciliter la récupération des filets perdus et lutter contre la pêche accidentelle.

Guyane

Soutien à l'entreprise familiale **Délices Marines** pour valoriser toutes les parties du poisson et éviter le gaspillage.

Corse

Financement de la ferme aquacole de l'entreprise **Gloria Maris**.